

**CENTRES DE FORMATION DES CONDUCTEURS INFRACTIONNISTES
POUR RECONSTITUER VOTRE CAPITAL DE POINTS**

agrément	Etablissements	adresse	ville	Lieu de stage	téléphone
R 13 050 0003 0	C.E.S.R.	731 route de Falaise	14123 IFS	AGNEAUX QUERQUEVILLE	02.31.35.16.13
R 13 050 0004 0	L2EG TEAM MANAGEMENT (CJS Formation)	rue Barthélemy Thimonnier	14123 IFS	GRANVILLE	02.31.78.20.94
R 13 050 0007 0	COTENTIN FORMATION ROUTIERE	9 rue de l'Eglise	50700 VALOGNES	VALOGNES COUTANCES CHERBOURG	02.33.03.57.32
R 14 050 0001 0	CENTRE DE FORMATION BIGOT LIBOR	35 rue de Villedieu	50 000 ST LO	SAINT LO	02 33 05 03 24
R 14 050 0003 0	ACTI-ROUTE	9 rue du Docteur Chevallereau	85200 FONTENAY LE COMTE	LA GLACERIE SAINT LO	0800.861.866
				ST QUENTIN SUR LE HOMME	
R 14 050 0004 0	AUTO ECOLE PATTON	14 PLACE PATTON	50300 AVRANCHES	AVRANCHES	06 18 09 90 18
R 14 050 0005 0	SCOP GEYSER	11 Square de Galicie – BP 90374	35203 RENNES CEDEX	GRANVILLE ST QUENTIN/LE HOMME	02 99 50 94 24 02 99 50 94 24
R 14 050 0006 0	SARL BOULAY FORMATION	ZA Carrefour des Biards	50540 ISIGNY LE BUAT	ISIGNY LE BUAT	02.33.60.67.81
R 14 050 0007 0	AUTO-MOTO ECOLE DUCHET	34 BIS RUE HENRI CORNAT	50 700 VALOGNES	VALOGNES	02.50.29.33.98
R 15 050 0001 0	SAS STAGE POINT DE PERMIS FRANCE	11 bis, rue Saint-Ferréol	13001 Marseille	Saint-Lô	04.91.79.51.09
R 15 050 0002 0	SARL Route et Formation - Gohel	54, rue du Maréchal Leclerc 162, rue Régis Messac	50000 Saint-Lô 50200 Coutances	Saint-Lô Coutances	02.33.57.64.09 02.33.45.09.69
R 15 050 0006 0	M. Mickaël BARRE	9, rue des charmes	50410 Percy	Saint-Lô St Martin des champs	06 87 65 87 57
R 16 050 0002 0	ID STAGES	41 chemin du grand logis	84120 Mirabeau	Cherbourg-en-Cotentin SAINT LO	04.65.26.00.71
				EQUEURDREVILLE	
R 17 050 0001 0	M. Alexandre JAMARD	6 place de l'ancienne boucherie	14000 Caen	Coutances	06.83.59.56.87
R 18 050 0001 0	M.SPORTICH Hugo	ZA Fontvieille	13190 Allauch	La Glacerie	06.09.64.77.38
R 18 050 0002 0	Mme COIRIER Nathalie	17 Rue Camille Claudel	35250 Andouille Neuville	Villedieu les Poeles	06.17.17.06.23

COMMENT RECONSTITUER VOTRE CAPITAL DE POINTS ?

EN ADOPTANT UN COMPORTEMENT RESPONSABLE AU VOLANT :

Vous retrouverez automatiquement et en totalité vos **12 points** si, **pendant 3 ans**, vous n'avez pas commis d'infraction entraînant un retrait de points.

EN EFFECTUANT UN STAGE DE SENSIBILISATION :

Vous récupérez **4 points** si vous suivez un stage de deux jours de sensibilisation à la Sécurité routière et aux enjeux d'une conduite responsable, dans la limite du plafond affecté à votre permis de conduire.

Vous pouvez suivre un stage tous les ans.

Les stages obligatoires ou volontaires sont payants (environ 230 €). Ils sont assurés par des organismes en grande majorité associatifs, contrôlés annuellement par les Préfets. Le paiement est destiné à couvrir les frais pédagogiques occasionnés aux centres agréés en charge de la formation.

Si vous souhaitez participer à un stage, vous devez vous adresser à un centre de formation des conducteurs infractionnistes. Vous trouverez, ci-dessus, la liste de ces centres agréés dans le département de la Manche, ainsi que leurs coordonnées.